



110056 - La prise du bain rituel est avant tout un acte cultuel

question

Pourquoi recommande - t- on à celui qui prend le bain rituel de se frotter la chevelure? La souillure affecte-elle (particulièrement) cette partie de la tête? Merci.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Il convient au musulman de s'empresse à se conformer à l'ordre d'Allah très haut et à celui du Messenger (bénédition et salut soient sur lui). Son exécution de l'ordre d'Allah ne dépend pas de sa connaissance de la sagesse qui le soutient car il y a un bon nombre de dispositions légales dont nous ne cernons pas les justifications. Nous n'en sommes pas moins sûrs qu'elles reposent sur une grande sagesse visée par Allah Très haut à travers elles. Les ulémas qualifient de **cultuelles** ces dispositions dont la justification échappe à la raison. C'est comme le nombre des rakaa des prières. Certains ulémas soutiennent que la prise du bain rituel relève de cette catégorie.

As-Souyouti dit dans al-ashbaa wa an-nazhair (638) : **s'agissant des dispositions cultuelles, en relèvent les causes des souillures mineure et majeures qui ne se justifient pas rationnellement et ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'un raisonnement par analogie. Certains ulémas disent: si elles n'étaient pas (purement) cultuelles, la sécrétion du sperme, jugé propre par la majorité des ulémas, ne nécessiterait pas le lavage de tout le corps alors que l'urination et la défécation, jugées toutes les deux impures, ne nécessitent que le lavage d'une partie du corps.**

Cela étant, on ne dit pas que le lavage de la tête dans le cadre du bain rituel est dû à des sécrétions pelliculaires. On dit tout simplement que le lavage de la tête fait partie du bain rituel enseigné par le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) que nous avons reçu l'ordre d'Allah Très haut de suivre et d'imiter. A ce propos Allah Très haut dit: **En effet, vous avez dans le**



Messenger d'Allah un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment. (Coran,33:21) et dit : Dis : "Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés (Coran,3: 31).

Le deuxième type de dispositions est celles dont la raison saisit la justification. On connaît la sagesse qui les soutend. C'est comme l'interdiction de la consommation du vin afin de préserver l'esprit, le corps et les biens, et l'interdiction de la consommation du cadavre et de la viande porcine à cause de leur nocivité, etc.

Certains ulémas soutiennent que la prise du bain rituel est rationnellement justifiable. Ils pensent que la sécrétion du sperme affaiblit le corps et entraîne la paresse et la torpeur. La prise d'un bain a un effet réparateur et rafraichissant.

Dans ilaam al-mouwaqqiin (2/77-78), Ibn Al-Quayyim (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «se laver à la suite de la sécrétion du sperme fait partie des choses les plus utiles pour le corps, le cœur et l'esprit. Mieux, tous les souffles spirituels qui animent le corps sont fortifiés par le bain. Celui-ci compense la perte subie en raison de la sécrétion du sperme. Ce qui est sensiblement connu. En outre, la souillure entraîne une certaine lourdeur et la paresse alors que la prise du bain rafraichit. Voilà pourquoi, après avoir prit le bain, Abou Dharr dit: **c'est comme si j'étais débarrassé d'une charge.**

En somme, c'est une chose que saisit toute personne dotée du bon sens et d'une nature saine. On sait que la prise du bain rituel fait partie des intérêts que représente la nécessité de protéger le corps et le cœur. S'y ajoute ce que la souillure entraîne en fait d'éloignement du cœur et du corps des bonnes odeurs. Dès qu'on prend le bain, cet éloignement disparaît. Les meilleurs médecins ont déclaré que la prise d'un bain après le rapport intime redonne de la force au corps et le compense de ce qu'il a perdu et que le bain fait partie des choses les plus utiles pour le corps et l'esprit et que son abandon est nocif. Il suffit que la raison et la nature humaine aient prouvé sa bonté. Allah est le garant de l'assistance.

Allah le sait mieux.